



NON À L'EXPULSION DE LA FAMILLE M. ! L'École Étienne Billières est mobilisée.

La famille M. vit en France depuis neuf ans. Leurs deux enfants, S. et C., y sont nés ; S. est scolarisé au CP à l'école Étienne Billières. Leur famille proche réside également en France.

Parfaitement intégrée, la famille M. participe activement à la vie sociale et économique de notre pays. Le père occupe un emploi dans le secteur logistique. La mère s'engage bénévolement, notamment au sein de la FCPE et de leur comité de quartier et est employée dans le secteur de l'aide à domicile.

En février 2024, la famille a déposé une demande de régularisation. Malheureusement, la préfecture de la Haute-Garonne leur a délivré comme seule réponse une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).

Cette décision est aujourd'hui contestée et fait l'objet d'un recours en attente d'examen devant le tribunal administratif.

Cette mesure injuste, et contraire aux principes d'humanité, ignore la réalité de leur intégration en France, où Mme M. était initialement arrivée en tant qu'étudiante.

Nous, parents d'élèves, enseignant·e·s et citoyen·ne·s, demandons à M. le Préfet de la Haute-Garonne d'examiner avec bienveillance la situation de la famille M., afin qu'elle puisse continuer à vivre dignement parmi nous, entourée de ses enfants, amis, collègues et voisins.

| Nom-Prénom | Ville | Signature |
|-------------------|--------------|------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Contact : École élémentaire Étienne Billières 56 rue Jacques Gamelin 31300 Toulouse